



GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE
ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

RÉSOLUTION 15 – 2009M

Promotion d'une approche à l'ampleur du bassin des Grands Lacs en ce qui concerne la
gestion du phosphore

Proposée par la municipalité régionale d'Halton

ATTENDU QUE de nombreuses municipalités des Grands Lacs et du Saint-Laurent constatent une accumulation d'algues en état de décomposition le long de leur littoral;

ET ATTENDU QUE ce phénomène porte un impact négatif sur la jouissance et l'utilisation élémentaires des secteurs riverains des Grands Lacs et du Saint-Laurent, donnant comme résultante des impacts économiques sur les municipalités, les entreprises locales et les industries, à cause de mauvaises odeurs, de plages inadaptées à la baignade et de lignes de prise d'eau colmatées;

ET ATTENDU QU'IL est entendu que la croissance des algues est limitée par la disponibilité du phosphore, mais que des études plus poussées sont nécessaires pour quantifier les diverses sources ponctuelles et non ponctuelles d'entrée de phosphore dans les eaux des Grands Lacs et du Saint-Laurent et pour comprendre l'impact de la moule zébrée (*dreissena polymorpha*) sur la distribution du phosphore dans les environnements près des côtes;

ET ATTENDU QUE l'agriculture est une source importante de phosphore dans les Lacs et le fleuve, et que le gouvernement et d'autres groupes d'intervenants s'efforcent de réduire la charge de nutriments provenant de telles sources;

ET ATTENDU QUE l'on s'entend généralement à dire que le contrôle à la source est la façon la plus rentable et la plus efficace de réduire les décharges de phosphore;

POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE tous les paliers du gouvernement, dont les gouvernements fédéraux, d'État/provinciaux et municipaux, travaillent de concert et de façon coordonnée pour élaborer et promouvoir une stratégie et une approche réglementaire basées sur la science et responsables sur le plan financier pour la gestion du phosphore à la grandeur du bassin;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les gouvernements fédéraux et d'État/provinciaux fournissent un financement pour des programmes coordonnés de recherche et de surveillance visant à fournir les données scientifiques et économiques requises pour guider le développement de politiques solides et la prise de décisions axées sur l'action en ce qui a trait à la gestion du phosphore, y compris la pisciculture;



ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les gouvernements fédéraux et d'État/provinciaux entreprennent davantage de mesures pour interdire le phosphore dans les produits résidentiels et commerciaux qui font un apport aux décharges de phosphore dans les Grands Lacs et le Saint-Laurent, et que les gouvernements au palier local travaillent de concert avec les gouvernements fédéraux, provinciaux et d'État, ainsi que d'autres intervenants pour maximiser les réductions de phosphore de sources agricoles;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QU'UNE campagne binationale de sensibilisation du public soit mise en œuvre pour promouvoir l'emploi de produits de nettoyage sans phosphore et pour encourager l'usage d'engrais de gazon sans phosphore à moins que l'ajout de phosphore soit absolument essentiel pour un sol déficient ou une pelouse récemmentensemencée.

Signé ce 18^e jour de juin 2009

George Heartwell, président
Maire de Grand Rapids
Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent